



Territoriaux de la ville de Bourges

Pour m'informer, me syndiquer : Syndicat des Fonctionnaires et Agents Territoriaux de la ville de Bourges 11, rue Jacques Rimbault 18000 Bourges Tél/Fax 02-48-57-82-47

Urgence pour le pouvoir d'achat



Écoutez-les, ces bons apôtres : les français gagneraient trop et ne travailleraient pas assez. Les chiffres sont pourtant accusateurs. Le nombre de travailleurs payés au SMIC a doublé en douze ans (près de 17% des effectifs du privé) – 85% des salariés gagnent moins de 2000€/mois.

Par contre les profits des entreprises françaises ont augmenté de 33% en 2005, les rémunérations faramineuses que s'octroient les PDG du CAC 40 ne sont qu'amuse gueule des dividendes que s'octroient les grands actionnaires.

En cette rentrée, la CGT met carte sur table et annonce la montée des revendications sur ce terrain.

Un pays où 12,4 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, où 16,8 % des salariés sont des smicards, où dans un secteur comme celui du commerce, 40 % gagnent moins de 1 000 euros par mois.

Une fonction publique où les diplômés et les qualifications sont de moins en moins reconnus et qui se smicardise, dans ce pays donc, le nombre de ceux qui n'en peuvent plus de serrer leur budget ne cesse de grandir. Alimentation, loyer, fioul, essence, tout a augmenté. Vacances supprimées, emprunts en cascade..., des familles sont prises à la gorge.

Du côté du gouvernement, année électorale oblige, après l'échec cinglant sur le CPE, il s'agit d'éviter un emballement social, d'éteindre le feu qui couve. On fait mine d'entendre cette souffrance et, à grand renfort de communication, d'y répondre. **Ils versent des larmes de crocodiles.** Mais les recettes servies sont toujours de la même veine. De celle qui depuis des années a fait se creuser les inégalités, permis que les dividendes versés aux actionnaires soient multipliés par neuf en vingt ans quand le SMIC était multiplié par deux.

Alors qu'au mois de janvier 2006, était annoncé à grand renfort de communication que l'accord signé en catimini le 25 janvier dernier entre le ministre de la Fonction publique et trois organisations syndicales (CFDT, CFTC, UNSA), devait apporter des avancées significatives plus particulièrement pour les agents de catégorie C, à compter du 1er juillet 2007.

Six mois après, nous attendons toujours, ne serait-ce qu'une brîbe de mesure !

Ce que nous voyons, c'est le recul continu du pouvoir d'achat des fonctionnaires !

.../...

Dans le même temps, s'appuyant sur cet accord, le ministre Jacob a imposé des mesures salariales particulièrement régressives.

- 2006 : +0,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice, au 1^{er} juillet 2006. En outre, 1 point d'indice sera accordé de manière uniforme à tous les fonctionnaires, le 1^{er} novembre, soit 4,5 €.
- 2007 : +0,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2007.

Les mesures Jacob représentent une augmentation de 1,2% alors que l'on prévoit un taux d'inflation de 2%. Dans le même temps, le déficit de pouvoir d'achat est estimé, entre le 1^{er} janvier 2000 et 31 mars 2006, à -5,5% (indice hors tabac), - 6,5% (indice avec tabac).

Propositions de la CGT

- ☛ **Augmentation du point d'indice de 1 euros (5,40€) pour porter le salaire minimum à 1500 €**
- ☛ **Rattrapage du contentieux salarial estimé à 5%**
- ☛ **Amplitude de la grille fixée de 1 à 5,5 pour une fonction publique attractive**
- ☛ **Catégories répondant aux niveaux des qualifications acquises par diplômes ou par l'expérience ou la formation qui doivent être reconnues et traduites dans la grille**

Le SMIC à 1 500 euros pourquoi c'est possible

Le relèvement dès maintenant du minimum à 1500 euros représenterait une dépense de 9 milliards d'euros.

Au-dessus de nos moyens ? L'an dernier, les actionnaires se sont octroyés une hausse de leurs dividendes de 8 milliards.

Dangereux pour l'emploi ? « L'emploi est avant tout lié à la croissance » et celle-ci, comme le confirme une récente étude de l'INSEE, repose en premier lieu sur la consommation, donc le pouvoir d'achat.

Y aurait-il alors danger pour la compétitivité au regard de la concurrence internationale ? Argument d'autant plus contestable que les branches (hôtellerie

restauration, emplois à domicile, etc.) et les entreprises (petites en général) où se concentrent les smicards ne sont pas les plus exposées à cette concurrence. Enfin, le débat sur la politique salariale en vue de l'échéance de 2007 pourra difficilement ignorer le sujet des exonérations de cotisations : en lieu et place d'allègements sans contreparties, qui creusent les déséquilibres de la Sécu tout en tirant l'ensemble des salaires vers le bas, ceux-ci ne pourraient-ils être accordés aux entreprises en fonction de leurs efforts pour développer l'emploi stable et les salaires ?

Il faut oser des pistes nouvelles !

Le SMIC à 1500€ toute suite, c'est nécessaire, c'est possible, mobilisons nous car il y a urgence.

✂

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom Prénom

Adresse

A remettre à un (e) militant (e) de votre connaissance ou à renvoyer à :
Syndicat de la ville de Bourges 11 rue Jacques Rimbault 18020 BOURGES
Tél. : 02.48.21.24.79 - Fax : 02.48.21.24.89 - E-mail : cgt.territoiaux.vdb@ville-bourges.fr
Site Internet : www.ud18.cgt.fr